

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 15

Votants 18

L'an deux mille vingt deux

Le vingt et un juillet,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Madame PAUTHIER Marie-Françoise, 1^{ère} adjointe.

Date de la convocation du conseil municipal le 15 juillet 2022.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D50_2022

**ONF
Programme 2023**

Présents (15) : Mmes et Ms. PAUTHIER Marie-Françoise, TRINCAT Christophe, LAURANT Thierry, ZIMMERMANN Sophie, MICHOU Max, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, BURNET Stéphanie, PODEVIN Christian, PINGET Denis, GILLANT Olivier, VIOLLAZ Emilie, REBUT Sandra, GALLAY Claude, DUCRET Marie-Claire

Absent (1) : Mme GRIVEL Céline

Excusés (3) : GILLET Bruno (donne pouvoir à Mme PAUTHIER Marie-Françoise), VEZIN Pascale (donne pouvoir à M. PODEVIN Christian), WIART Florine (donne pouvoir à Mme VIOLLAZ Emilie)

Votants (18)

M. MICHOU donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. NICOT, directeur de l'Office National des Forêts Savoie Mont Blanc, concernant les coupes à asseoir en 2023 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1 – Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2023 présenté ci-après

2 – Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation

3 – Informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après

ETAT D'ASSIETTE :

Forêt de : SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation					
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance	
1	IRR	350	5	2022	2023	piste à réouvrir et tronçon à créer pour relier la piste du haut		<input checked="" type="checkbox"/>					

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Par délégation du Maire
Marie-Françoise PAUTHIER
1^{ère} adjointe